

# LES ECHOS DE PLOGONNEC

## BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2023

### NOUVEAUX HORAIRES

Mairie 02.98.91.72.06

#### Horaires d'ouverture

Lundi à vendredi

8h45—12h

14h—17h30

Samedi 9h—12h

Fermée les samedis  
des vacances scolaires



## Dans ce numéro

Tarifs municipaux  
2023

Recensement de  
la population

Festival TATA, des  
enfants ravis !

Coup de pouce pour  
les 16-29 ans

Déjà le mois de janvier, j'espère que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année avec votre famille et vos amis.

Dans ce premier numéro des Echos de cette nouvelle année, avec l'ensemble du Conseil Municipal et des Agents de la collectivité, nous allons tout simplement vous souhaiter à vous et à vos proches une

## TRES BONNE ET TRES BELLE ANNEE 2023

Qu'elle vous apporte

## BONHEUR, SANTE ET REUSSITE DANS VOS PROJETS

*Les sept jours frappent à la porte.  
Chacun d'eux vous dit : Lève-toi!  
Soufflant le chaud, soufflant le froid,  
Soufflant des temps de toutes sortes,  
Quatre saisons et leur escorte  
Se partagent les douze mois.  
Au bout de l'an, le vieux portier  
Ouvre toute grande sa porte  
Et d'une voix beaucoup plus forte  
Crie à tout vent :Premier janvier!*

Poème de **Pierre Menanteau**

# BONNE ANNEE BLOAVEZ MAD

Monsieur le Maire Didier LEROY et le Conseil Municipal

vous invitent à la cérémonie des vœux

**Le samedi 14 janvier 2023 à 11 heures**

**A l'Arpège**

# Vie municipale

## Recensement de la population

La commune de Plogonnec a recruté six agents pour effectuer le recensement de la population. La mission des agents recenseurs va se dérouler du 19 janvier au 18 février 2023. Ces agents suivront une formation de 2 demi-journées les 4 et 11 janvier organisées par l'INSEE. Ils effectueront une tournée de repérage par district entre ces 2 dates. Un carnet d'adressage leurs sera remis par le coordinateur.

La base adresse produite par l'INSEE a été mise à jour par le coordinateur communal grâce au travail effectué par les agents de la commune lors de l'adressage normé (N°, chemin, rue, route, impasse...). Inscrite dans la loi 3DS, cette numérotation est obligatoire pour les communes. Vous pouvez la retrouver sur le site officiel <https://adresse.data.gouv.fr/>.

La Base Adresse Nationale est la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration. Nous vous rappelons que cette base nationale sert pour les secours, INSEE, la Poste, les opérateurs téléphoniques, DGFIP... Nous ne pouvons que vous inciter fortement à installer votre numéro sur votre boîte aux lettres ou maison. Les moteurs de recherche (Google...) ont été avertis de ces changements malheureusement nous déplorons que toutes les mises à jour n'aient pas été toutes effectuées.

L'article 3 de la Loi N°51-711 du 7 Juin 1951 prévoit que les personnes questionnées sont obligées de répondre aux enquêtes statistiques déclarées obligatoire par l'Administration. Organisé tous les 5 ans le recensement en fait partie. Il détermine la population officielle de chaque commune. Des chiffres de cette étude découleront les dotations versées par l'Etat. Ces dotations permettront à la commune de poursuivre ces projets de développement de structures et de services à la population de Plogonnec. C'est un enjeu majeur, nous comptons sur vous pour accueillir agréablement nos agents. Ils se présenteront à votre domicile avec une carte officielle signée par le maire ou déposeront dans les boîtes aux lettres la notice d'information sur laquelle figurent les identifiants pour se faire recenser par internet sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Pour les personnes ne pouvant remplir la déclaration en ligne un formulaire papier vous sera laissé. Si besoin l'agent recenseur pourra vous accompagner aider à y répondre.

Toutes les personnes habitant dans le logement doivent être déclarées. Tous les logements sont pris en compte : logement principal, secondaire, collectif, gîtes, caravane, mobil-home, tiny house, Yourte... Toutes les informations sont confidentielles, il est réglementé par l'Insee qui est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires. Il ne peut donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Vous partez en vacances sur la période de recensement, merci de contacter la mairie qui vous adressera par mail ou sms, vos codes pour faire votre déclaration en ligne dès le 19 janvier 2023. Pour tous renseignements complémentaires 02 98 91 72 06 ou [mairie@plogonnec.fr](mailto:mairie@plogonnec.fr)

A specimen of the 'Recensement de la population - 2023 Bulletin individuel' form. It is a yellow document with a grid of questions and checkboxes. A large 'SPECIMEN' watermark is overlaid diagonally across the page.A specimen of the 'Recensement de la population - 2023 Feuille de logement - Résidence principale' form. It is a white document with a grid of questions and checkboxes. A large 'SPECIMEN' watermark is overlaid diagonally across the page.A specimen of the 'Recensement de la population 2023 Notice d'information' document. It is a white document with a header that says 'Recensement de la population 2023'. Below the header, there is a section titled 'Notice d'information' with several numbered points. A large 'SPECIMEN' watermark is overlaid diagonally across the page.

*Documents papier remis aux administrés : une feuille logement et le bulletin individuel (1 bulletin par personne habitant le foyer)*  
Document remis aux administrés pour effectuer la démarche en ligne avec un code personnel à usage unique

## Photos coordinatrices et agents recenseurs



Annick PHILIPPE, adjointe en charge de l'administration et des finances  
Chantal MAZEAU, coordinatrice recensement



Jean-Luc BEGOC  
Agent recenseur



Jean-Jacques BESCOND  
Agent recenseur



Marylène HIPCAR  
Agent recenseur



Pascale PIRIOU  
Agent recenseur



Kévin CARVAL  
Agent recenseur



Marie Renée HASCOET  
Agent recenseur

### Rappel des horaires d'ouverture de l'agence postale communale

L'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 17h15. La levée du courrier a lieu avant 16h.



### La mutuelle communale

Assureurs et organismes de mutuelle de santé, misant sur l'effet groupe, proposent aux communes de signer des conventionnements dans le but de permettre à chacun de ses habitants de bénéficier d'une mutuelle adaptée à un tarif négocié. Pour vous permettre d'avoir le choix la commune de Plogonnec a contractualisé avec :

#### ⇒ Une compagnie d'assurance

AXA , avec l'offre « Assurance santé pour votre commune ». Contacts : Fabienne DENNIEL au 06 45 96 60 16, ou Maiwenn BOCQUET au 06 40 43 14 36

#### ⇒ Un organisme de Mutuelle Santé

MUTUALIA, groupe crée à l'initiative de la MSA. Contact : Carole RELAND : 07 87 37 69 58 ou « reland.carole@mutualia.fr ».



DE AVRIL À SEPTEMBRE

AMÉNAGEMENT DU PARKING DE  
LLANDYSUL



DE JUILLET A AOÛT

TRAVAUX ECOLE PAUL GAUGUIN



AOÛT

LES ENFANTS SONT DES PRINCES



JANVIER À NOVEMBRE

TRAVAUX PARKING SAINT ALBIN

En  
2022



DE FÉVRIER À JUILLET

NOUVEAU LOCAL ASSOCIATIF



NOVEMBRE

ANIMATION MUNICIPALE

## Tarifs municipaux 2023

Le 18 novembre 2022 le Conseil Municipal a voté les nouveaux tarifs pour l'année 2023:

<u>Photocopie</u>	
(A4 noir et blanc recto)	0,20 €
<u>Location salles communales</u>	
Particuliers de la Commune pour réception le week-end à Pen Ar Vern	400,00 €
Personnes extérieures de la Commune pour Pen Ar Vern (réservation deux mois avant la date)	600,00 €
Location semaine à la journée (Pen Ar Vern et MPT de Saint Albin)	300,00 €
Location à la demi journée hors soirée (horaire badge)	200,00 €
Cauton dégradation	400,00 €
Cauton ménage	150,00 €
Réservation prise sous condition versement acompte	100,00 €
<u>Cimetière</u>	
Concessions	
simple (15 ans)	150,00 €
double (15 ans)	300,00 €
mini concession cinéraire (10 ans)	
provisoire 5 ans	60,00 €
Colombarium	
1ère acquisition (durée 10 ans)	550,00 €
renouvellement 10 ans	150,00 €
Plaque jardin du souvenir	55,00 €
<u>Droit de place</u>	
Occasionnel	40,00 €
Permanent/mois (facturation à compter du 2ème mois de présence)	21,00 €
Permanent/an (facturation à compter du 2ème mois de présence)	250,00 €
Commerce sédentaire à l'étalage (mètre linéaire)	2,50 €

### Direction générale des finances publiques

#### Une question ? Une réponse !

Permanences à la mairie les 1er et 3ème mardi du mois  
(après-midi de 14h à 17h)

Sur rendez-vous par téléphone au 0809 401 401

# Urbanisme / cadre de vie

## Panneaux photovoltaïques

Vous êtes actuellement très sollicités pour la pose de panneaux photovoltaïques sur votre toiture afin de bénéficier des aides de l'Etat. Avant de signer votre devis, contacter le Service Urbanisme pour connaître les formalités en cas de création de nouveaux bâtiments pour implanter vos panneaux. (Ex : carport, abri de jardin, garage...) ou de pose sur un bâtiment existant. Nous vous informons que ces travaux doivent être obligatoirement déclarés en mairie. Nous vous conseillons également de prendre contact avec un conseiller énergie réseau TYNEO au 02 98 90 10 93. pour définir la rentabilité énergétique de votre projet.



## Aide à la rénovation

QBO poursuit sa politique locale de l'Habitat volontariste permettant d'adapter l'habitat aux besoins locaux mais aussi d'en faire un levier d'attractivité. Vous pouvez sous conditions bénéficier de subventions pour des travaux réalisés par des professionnels. Quels sont les travaux éligibles ?

- ⇒ **Economies d'énergies**
- ⇒ **Insalubrité**
- ⇒ **Adaptation du logement à l'âge et au handicap**
- ⇒ **Ravalement**

L'opérateur SOLIHA, missionné par QBO tient des permanences à la Mairie de Plogonnec les 1ers mercredis des mois de février et avril de 14h à 16h. Prendre RDV ( 02 56 69 55 24 / [opah.qbo@solihha-bretagne.fr](mailto:opah.qbo@solihha-bretagne.fr) )

## Réglementations sur les constructions de piscines

Vous pouvez installer ou construire une piscine dans votre jardin à condition de respecter certaines règles. Au-delà d'une certaine surface et en fonction des caractéristiques de la piscine (piscine hors-sol ou non, construction d'une piscine avec son abri, construction d'un abri sur une piscine existante), des autorisations sont nécessaires.

Le Service Urbanisme est régulièrement interrogé sur les installations ou constructions d'une piscine privative à usage unifamilial. Afin de vous orienter voici un tableau récapitulatif . N'hésitez pas à nous contacter par mail [urbanisme@plogonnec.fr](mailto:urbanisme@plogonnec.fr)

Si vous avez construit une piscine sans autorisation, nous vous demandons de régulariser

**(1)** Vous devez déposer une Déclaration Préalable uniquement si votre terrain sur lequel va se trouver votre piscine est situé dans l'une des zones suivantes :

- ⇒ Périmètre d'un site patrimonial
- ⇒ Abords d'un monument historique

Projet	Déclaration préalable (DP)	Permis de construire (PC)
Construction d'une piscine Bassin ne dépassant pas 10 m <sup>2</sup>	X(1)	
Construction d'une piscine avec abri Bassin ne dépassant pas 10 m <sup>2</sup>	X	
Construction d'une piscine Bassin compris entre 10 m <sup>2</sup> et 100 m <sup>2</sup>	X	
Construction d'une piscine avec abri Bassin compris entre 10 m <sup>2</sup> et 100 m <sup>2</sup> Avec un abri jusqu'à 1,80 m de haut	X	
Construction d'une piscine avec abri Bassin compris entre 10 m <sup>2</sup> et 100 m <sup>2</sup> Avec un abri de plus de 1,80 m de haut		X
Construction d'une piscine Bassin supérieur à 100 m <sup>2</sup>		X
Construction d'une piscine avec abri Bassin supérieur à 100 m <sup>2</sup>		X
Installation d'un abri sur une piscine déjà existante. L'abri fera jusqu'à 1.80m de haut	Aucune démarche	
Installation d'un abri sur une piscine déjà existante. L'abri fera plus de 1.80m de haut	X	
Installation d'une piscine hors-sol 15 jours en zone protégée Le bassin fait jusqu'à 10 m <sup>2</sup>	X(1)	
Installation d'une piscine hors-sol Moins de 3 mois par an Le bassin fait jusqu'à 10 m <sup>2</sup>	Aucune démarche	
Installation d'une piscine hors-sol Plus de 3 mois par an Le bassin fait jusqu'à 10 m <sup>2</sup>	Aucune démarche	
Installation d'une piscine hors-sol Plus de 3 mois par an (15 jours en zone protégée) Le bassin fait plus de 10 m <sup>2</sup> et jusqu'à 100 m <sup>2</sup>	X	
Installation d'une piscine hors-sol Plus de 3 mois par an (15 jours en zone protégée) Le bassin fait plus de 100 m <sup>2</sup>		X

# Enfance Jeunesse

## Festival TATA, des enfants ravis !

Traditionnellement, la Municipalité marque les festivités de Noël par la proposition de spectacles à destination des élèves des trois écoles.

Depuis quelques années, les spectacles sont choisis dans la programmation du Festival TATA (Théâtre à Tout Age), initié par Très Tôt Théâtre, qui s'est déroulé du 28 novembre au 17 décembre 2022 sur l'ensemble du département.

Le 2 décembre, les enfants des écoles primaires étaient invités au concert de Jean Pierre Riou auteur, compositeur, musicien du groupe bien connu Red Cardell.

Ce spectacle intitulé « *Chanson* » est le fruit d'une belle aventure participative qui, au long de la saison 2021-22, a réuni des groupes d'enfants et d'adultes quimpérois à l'occasion d'ateliers artistiques : se raconter une histoire, faire d'un objet qui compte, ou qui a compté (une peluche, un foulard, un costume, une plume...), le héros d'une chanson.

Pendant 55 minutes, devant un public conquis Jean Pierre Riou a mis le feu ! Spectacle participatif, les enfants ont été invités à chanter, à créer des bruitages qui ont agrémenté les musiques et les textes.

Le 6 décembre, les enfants des classes maternelles installés sur des gradins autour d'une piste ont plongé dans l'univers du cirque de la Cie SCoM.



Le spectacle « *TRAITS* » met en scène une artiste circassienne à la roue Cyr. Enduite de peinture, la roue Cyr devient pinceau. Au rythme du jaillissement des formes et des couleurs, le mouvement s'écrit et se dessine sur le sol : cercles, courbes, trajectoires naissent dans son sillage au son d'une douce ritournelle comme une écriture magique de la trace que laisse l'objet.

Les enfants ont aimé, tout en étant surpris et émerveillés, cette mise en scène d'une circassienne à la roue Cyr qui a, de manière singulière, réalisé une œuvre picturale à l'aide de son agrès.

Cette œuvre éphémère sera partagée entre quelques enfants.

# Vie associative

## Plogonnec sur scène:

### Broadway à Plogonnec !

Du 13 au 17 février, l'association Plogonnec Sur Scène accueillera .Laure Kerouanton, chanteuse et coach vocale, qui animera un atelier de comédie musicale pour les jeunes de 11 à 17 ans. Elle a été formée, entre autres, par Jasmine Roy, célèbre coach vue dans la Star Academy ou Popstar, et à l'AICOM, prestigieuse école de comédie musicale basée en région parisienne.

Tarif : 75 € le stage + 5 € d'adhésion

### Stages Atout Sport pour les 7-13 ans

Du mercredi 22 février au vendredi 24 février de 10 h 30 à 15 h 30, au foyer communal : contes et légendes bretonnes. *Korrigans, fées et autres étranges créatures se cachent dans nos forêts bretonnes. Et quand ils décident de jouer des tours aux humains, mieux vaut être le plus malin.*

Du lundi 24 au mercredi 26 avril de 10 h 30 à 15 h 30 au foyer communal : le voyage d'Ulysse. *Après 10 ans de guerre, Ulysse se prépare à rentrer, enfin, à Ithaque. Mais les Dieux de l'Olympe en ont décidé autrement et vont tout faire pour qu'il ne retrouve jamais le chemin de sa maison.*

Du lundi 10 au mercredi 12 juillet de 10 h 30 à 15 h 30 au foyer communal : les super-héros contre-attaquent. *De drôles de superhéros sont recrutés par l'agence ultra secrète "le Bouclier" pour sauver la planète d'une attaque imminente d'extra-terrestres. Seront-ils à la hauteur ?*

Du lundi 31 juillet au mercredi 2 août : l'école du One Man Show. *Viens visiter à ta façon les sketches de tes humoristes préférés. A la fin du stage, il sera possible de jouer en public, dans le cadre du festival "En août les enfants sont des princes".*

Tarif stage : 30 coupons Atout Sport

1,60 € le coupon auprès des mairies de Quimper Bretagne Occidentale

Inscriptions : [plogonnecsurscene@gmail.com](mailto:plogonnecsurscene@gmail.com).



Tarif  
75 euros

CHANT, DANSE, THEATRE

**Du 13 au 17 février 2023**

De 14 à 17 h, à Plogonnec  
Représentation en fin de stage

Informations et inscriptions : [plogonnecsurscene@gmail.com](mailto:plogonnecsurscene@gmail.com) - 06 03 96 61 49



## Deux nouvelles associations sur la commune !

**Plogonnec Darts Club** : Plogo Darts Club : est une association qui a pour but de promouvoir la pratique des fléchettes pointe acier (dites traditionnelles). L'association a fait le choix d'installer les cibles à la Salle du Ris au Foyer Communal et non dans un bar, afin de permettre de meilleures conditions d'accès aux Juniors.

Depuis la création en novembre 2022, le club a atteint les 10 adhérents (5 € l'année) et a pour objectif de monter une à deux équipes de championnat à la rentrée de septembre 2023.

Ouverts les lundis et vendredis de 19h à 22h30, le mardi pour les juniors (12 à 17 ans) de 17h30 à 19h30 et le samedi (à la demande) de 14h à 20h en attendant les matchs.

Informations auprès de Julie Périé au 0650465221 ou par courriel à : [plogodartsclub@gmail.com](mailto:plogodartsclub@gmail.com)

Open de comité  
SAMEDI 07 JANVIER 2023  
A L'ARPEGE (Rue du stade)

TOUBLES LE MATIN  
SIMPLES L'APRES-MIDI  
(JUNIOR, FÉMININES,  
SÉNIORS, VÉTÉRANS)  
POINTAGE A 3H  
RESTAURATION SUR  
PLACE  
CHAUFFET A TOUS  
TARIF ANNUEL 5€  
GRATUIT POUR LES  
JUNIORS

À PARTIR  
DE  
12H

Plogonnec - 29

Inscriptions/Informations auprès de Julie Périé : 0650465221 ou  
par mail : [plogodartsclub@gmail.com](mailto:plogodartsclub@gmail.com)



**A mi danse**: C'est une association de danse basée sur Quimper. Le club enseigne les danses de couple, la salsa, le rock, Bachata et la danse de société (valse, Paso Doble, Foxtrot, Madison...).

Depuis le mois de septembre l'association propose des cours de danse à la halle des sports de Plogonnec le mercredi soir . De 19h30 à 20h30: danses latines niveau débutant, et de 20h30 à 21h30 du Rock'n Roll niveau débutant.

## Plogoneg VTT: sept vététistes distingués

Le 9 décembre dernier l'association Plogoneg VTT a effectué son assemblée générale. Animée par les 2 coprésidents, Sébastien LAUDEN et Emmanuel LEFEVRE.

Les effectifs du club sont en léger recul, toutefois, il compte 71 adhérents dont 38 enfants de moins de 18 ans (école vtt). Pour l'association, les séances se déroulent toute l'année, sauf en juillet et août, un samedi sur deux, de 14h à 16h. L'adhésion pour un jeune de moins de 18 ans est à 48 € pour l'année.

Sébastien LAUDEN a fait le bilan de la saison

- la randonnée du mois de mai "la Neved" qui a rassemblé 483 participants
- « la Randoligo" (au départ de Locronan) en partenariat avec l'association "Oligocytes Bretagne" 350 vtt et 1100 marcheurs
- "les Roch des Monts d'Arrée" fort de ses 5300 participants.

Ces 3 manifestations sont reconduites pour 2023.

Pour clore l'assemblée générale , Alain Floch , représentant le Comité Départemental 29 FFVélo a décerné des récompenses à 7 adhérents du club, plus un panier garni a chaque récipiendaire de la part du club .

Contact club de VTT: 07 77 81 74 40



# Action sociale

## Repas des aînés

Le dimanche 30 octobre le traditionnel repas des aînés, offert par le CCAS de Plogonnec, a réuni 124 personnes au Relais du Névet.

Moment de convivialité pour les participants autour d'un bon repas.

Un bouquet de fleurs et un panier garni ont été offert au doyen et à la doyenne de la commune.



## Collecte nationale de la Banque Alimentaire:

Résultats de la collecte 2022 de la Banque Alimentaire et du CCAS de Plogonnec

Un grand **MERCI** à toutes et tous, donateurs, bénévoles, partenaires... pour votre aide et votre générosité lors de la collecte de la banque alimentaire.

Les dons dématérialisés ont été majoritaire pour éviter la manutention et les contacts. Et de pouvoir mieux cibler les achats en fonction des besoins réels.

416 kg de produits ont été collectés, soit 80kg de plus que l'année dernière !

4 116 € de dons dématérialisés grâce à la mobilisation d'une vingtaine de bénévoles sur 2 jours ½. Ces dons vont permettre au CCAS de Plogonnec de venir en aide aux Plogonnécis. Et d'en rétrocéder une partie à la Banque Alimentaire du Finistère.



**Les paniers de solidarité sont là pour vous aider !**

**Contact :**

**Centre communal d'action sociale (CCAS),**

**4 rue de la Mairie, 29180 Plogonnec,**

**tél : 02 98 91 72 06 / courriel : ccas.plogonnec@orange.fr**



# Quimper Bretagne Occidentale

## **Coup de pouce pour les 16-29 ans: aide financière pour accompagner le parcours professionnel**

Dans le cadre de sa politique jeunesse 16-29 ans, Quimper Bretagne Occidentale lance un nouveau dispositif d'aides à la mobilité et à la formation à un job saisonnier. Un soutien concret et pratique pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes sur le territoire

## Aide pour l'obtention d'un permis de conduire

L'aide peut être demandée pour:

- Permis AM (scooter)
- Permis B (voiture)

Conditions à remplir:

- ⇒ avoir entre 16 et 29 ans inclus,
- ⇒ être domicilié (e) sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale depuis plus d'un an,
- ⇒ avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur à 26 350€.

Montant de l'aide:

- Pour le permis AM jusqu'à 150€
- Pour le permis B jusqu'à 600€



Paiement:

Paiement effectué à l'organisme de formation directement sur présentation de facture.

## Aide pour l'achat d'un véhicule

L'aide peut être demandée pour:

- Scooter (50 m3)
- Voiture

Conditions à remplir:

- ⇒ avoir entre 16 et 29 ans inclus,
- ⇒ être domicilié(e) sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale depuis plus d'un an,
- ⇒ avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur à 26 350€.

Montant de l'aide:

- Pour l'achat d'un scooter jusqu'à 300€
- Pour l'achat d'une voiture jusqu'à 600€

Paiement:

Paiement effectué auprès du candidat



## Aide à la formation pour un job saisonnier

L'aide peut être demandée pour:

- BAFA / BAFD
- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)
- Secourisme (PSC1, PSE1, PSE2)

Condition à remplir:

- ⇒ avoir entre 16 et 29 ans inclus,
- ⇒ être domicilié (e) sur le territoire de QBO depuis plus d'un an,
- ⇒ avoir un revenu fiscal de référence par part inférieur à 26 350€.

Montant de l'aide:

- Jusqu'à 400€ selon la formation choisie

Paiement:

Paiement effectué à l'organisme de formation directement sur présentation de facture.



### Les étapes pour s'inscrire

- 1) Rendez-vous sur le site quimper-bretagne-occidentale.bzh dans l'onglet vie quotidienne.
- 2) Remplir le dossier de candidature.
- 3) Proposition de rendez-vous pour présenter votre projet.
- 4) Si le dossier est recevable, passage en commission.
- 5) Si le dossier est accepté, il ne restera plus qu'à fournir les documents nécessaires à la finalisation de votre dossier.
- 6) Pour l'achat du véhicule l'aide sera versée sur votre compte bancaire. Pour les autres aides, montant versé directement à l'organisme sur présentation de facture.

## Etat civil

Laihyon ROSALIE le 2 Novembre  
Adèle GUÉGUEN le 23 novembre



Retrouvez nous sur  
l'application mobile



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE  
DE VOTRE VILLE

La mairie vous  
informe en temps réel  
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information  
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement CityAll  
puis sélectionnez votre ville



QR Code



## Recensement des jeunes

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire et indispensable** pour pouvoir participer à la journée de citoyenneté (JDC).

De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune de domicile à 18 ans). Les jeunes non recensés dans les délais légaux, pourront régulariser leur situation auprès de la mairie.

Documents à fournir en mairie:

- Carte d'identité du recensé



## Nouvelle activité sur la commune

Océane PICQUETTE et Pierre Jean LE DÛ sont maraîchers en agriculture biologique. Leur nouveau magasin est situé à la ferme, au lieu-dit Pennaprat Nevet.

Une vente de fromages à lieu sur place également par Ronan LE PALUD, paysan-fromager sur Quéménéven ainsi que divers produits fermiers.

**Le marché à la ferme est ouvert de 16h à 19h30 les vendredis**



## Les permanences en mairie

- SOLIHA: les 1er mercredis de février et avril, sur rendez-vous par téléphone au 02 56 69 55 24
- Mission locale: tous les jeudis après midi de 14h à 17h, sur rendez-vous par téléphone au 02 98 64 42 10